



ITM LOGISTIQUE
ALIMENTAIRE INTERNATIONAL

**Réunion du
Comité Central d'Entreprise
Des 4 et 5 octobre 2018
LA CGT VOUS INFORME**

Tréville, le 6 octobre 2018

**PTL 4 : l'annonce est tombée
Mea culpa de la direction après le Bordel de cet été**



**PTL 4
Plus de 500 nouveaux
licenciements**

L'annonce du PTL 4 est donc officialisée.

Les bases de Rochefort (Jura), Loriol (Drôme), Pierrelatte (Drôme), St Dié des Vosges, Gournay (Deux Sèvres), Roullet St Estèphe (Charentes) fermeront entre 2020 et 2021.

Elles seront remplacées par trois nouvelles bases dites mixtes, comprenant les activités sec frais et gel qui seront construites à Rochefort (Jura), Donzère (Drôme) et Roullet St Estèphe (Charentes). Une nouvelle base pour les références à rotation lente sera ouverte à Loriol à proximité de l'ancienne base sec mais ne reprenant pas la totalité du personnel.

2 Etablissements Régionaux de Transport (ERT) seront également déplacés, impliquant soit une perte d'emploi soit un déménagement lointain.

Les impacts sur les emplois seront à nouveau extrêmement importants pour les salariés d'ITM LAI mais aussi LEMI (Albon) et des prestataires externes. **Dramatique** pour 2 établissements en fermeture sèche :

Gournay : 237 suppressions de postes et St Dié des Vosges : 197 suppressions de postes

Mais également les 2 ERT de Remoulins et Gournay ? (57 suppressions de postes) et l'établissement presté de Miramas (22 suppressions de postes ITM + XX salariés ID logistic)

La base de Mauchamps qui livre actuellement les Netto verra son activité réorientée vers le non alimentaire (activité ré internalisée) et gagnera des postes au détriment de bases externes et d'Albon (LEMI).

Si de nouveaux postes seront créés sur les nouveaux établissements, le solde restera négatif sur ITM LAI (- 122 emplois) et encore plus si on tient compte de la suppression des emplois des autres établissements comme l'établissement ID logistic de Miramas qui perdra l'équivalent des postes de la nouvelle base ITM LAI de Loriol (175). Ce sont donc à nouveau bien plus de 500 salariés qui vont se retrouver sans emploi.

Retrouvez ce tract sur le blog de la Cgt Intermarché : <http://cgt-intermarche.over-blog.com/> et sur <https://www.facebook.com/CGT-ITM-LAI-538622733171774/>

Malgré les trois ans de délai avant les fermetures, l'expérience des précédentes phases du PTL montre l'énorme difficulté à reclasser autant de salariés sur des bassins d'emplois déjà souvent fortement touchés par le chômage.

L'expérience des fermetures des bases de Lectoure et Magny laisse présager des drames humains totalement inacceptables...

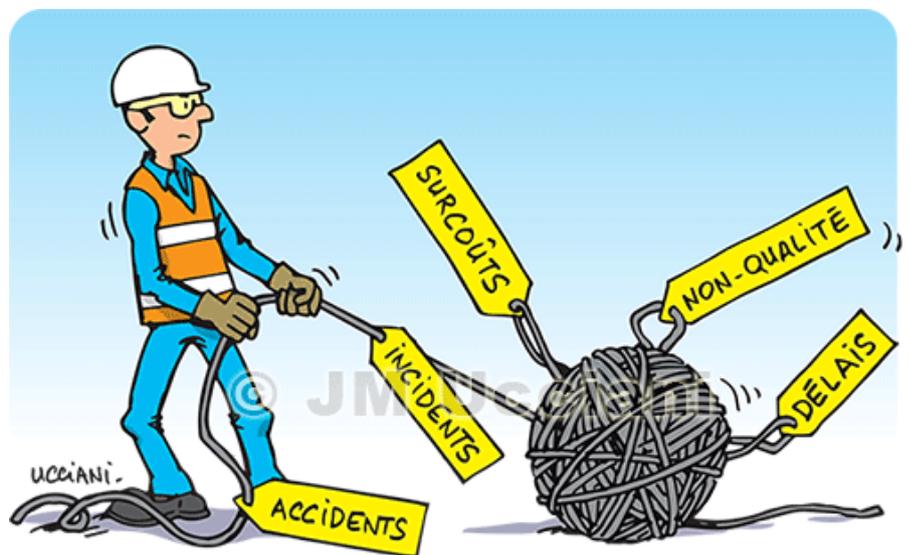
Un accord de méthode sera négocié avec les OS dès la semaine prochaine et une négociation des mesures du PSE sera mise en place à cette occasion avant la consultation des CE, CHSCT et CCE.

Pour la CGT, ce plan comprenant mécanisation du frais et automatisation du sec (à Donzère) pourrait être mené différemment. Le retour d'expérience des premières bases du PTL ne démontre aucune amélioration justifiant de licencier autant de salariés. Des rénovations des anciennes bases auraient pu être envisagées sans les relocaliser. La mixité des livraisons frais et sec n'apporte aucune amélioration. La mécanisation non plus. Quant à l'automatisation, la première base ainsi équipée n'ouvrira qu'en 2020. Autant dire qu'on ne sait pas où on va, sinon que les impacts sur l'emploi seront maximums.

Mea culpa...

La direction reconnaît les énormes dysfonctionnements de cet été et remercie les salariés (notamment les CDI) qui ont parfaitement joué le jeu dans des conditions de travail extrêmement compliquées sur la plupart des établissements.

Au niveau des explications de la direction : la canicule imprévisible (LOL), la pénurie de chauffeurs, le turnover important des CDD et intérimaires, l'explosion du nombre de références, les difficultés de démarrage des nouvelles bases mais aussi des difficultés chez les fournisseurs.



La CGT a clairement signifié à la Direction qu'il n'était pas question que les salariés se contentent d'un courrier et d'un croissant en guise de remerciement. Non seulement il conviendra de compenser l'intéressement qui ne manquera pas d'être impacté par les résultats désastreux de ces derniers mois mais il faudra aussi en rajouter car cette année restera gravée dans la mémoire d'un grand nombre de salariés comme la pire jamais vécue. Il serait plutôt malvenu pour la direction de ne pas avoir le soutien des salariés en plein déploiement de son PTL.

Le constat est fait sur toutes les bases que même les anciens désormais n'hésitent pas à démissionner. Il convient impérativement que la direction se pose la question des salaires car la concurrence des autres bases logistiques est implacable et les salariés zappent désormais sans vergogne. **Une logistique sans bras, cela ne marchera pas.**

La CGT réclame des augmentations de salaires (notamment la reconnaissance de l'ancienneté) afin de résoudre la pénurie de main d'œuvre. La Cgt appelle les autres syndicats à ne pas signer d'accord d'intéressement l'an prochain et de demander son remplacement par le 14^{ème} mois de salaire.